

Image not found or type unknown



Litige en cours de promesse de vente

Par **jm63**, le **29/05/2008 à 15:00**

Bonjour, rnNous avons signé un compromis pour l'acquisition d'un immeuble dans lequel nous avons découvert lors d'un dégât des eaux, une servitude de passage d'égout ainsi qu'une fosse sceptique non raccordée au tout à l'égout. Le compromis mentionne qu'il y a branchement au réseau de la ville alors que ce n'est pas vrai. Nous demandons une révision de prix pour la remise en conformité sanitaire et le vendeur ne veut rien entendre.... rnQuelles sont nos marges de manœuvre ??rnSi le vendeur souhaite se désister pouvons nous demander des dommages et intérêts ou pouvons nous insister pour qu'il accepte notre révision de prix
rnrnMerci pour vos réponses